



Maître BOUVIER Nicolas
644 Route de la Fortune
BP 63
73212 AIME LA PLAGNE CEDEX

Le Maire,
M. Guillaume VILLIBORD

Dossier suivi par : GRILLET Pierre-Yves
✉ : py.grillet@epfl73.fr
☎ : 07 84 29 37 10

Annexe 3: Pour être
annexée à la délibération
N° 2023-06-051
Chambéry, le 28 mars 2022



Objet : Demande de rédaction du projet d'acte de vente-substitution EPFL/Mairie de PEISEY-NANCROIX/RICHERMOZ indivision

Opération 20-480 : Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne
Propriété : A20-480-29 - RICHERMOZ indivision

Maître,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une promesse de vente consentie à l'EPFL de la Savoie par l'indivision **RICHERMOZ** portant sur le bien ci-après désigné qui a décidé de se substituer la Mairie de PEISEY-NANCROIX :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m²)	Nature cadastrale	Zonage
Peisey-Nancroix	ZB5	GLAISE	270 m²	Landes (Friche)	Ns

Moyennant une valeur vénale de **867,00 €** à laquelle s'ajoute une indemnité de emploi de **173,00 €**.

Je vous serai obligé de bien vouloir rédiger un projet d'acte de vente réalisant cette promesse de vente dans les meilleurs délais au profit de la **Mairie de PEISEY-NANCROIX**.

Par lettre, dont copie ci-jointe, je porte à votre connaissance que notre établissement a décidé de lever l'option de cette promesse par substitution.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Général, Philippe POURCHET
P.O. GRILLET Pierre-Yves,
Chef de projet immobilier touristique

Pièces jointes :

- ☒ Copies des courriers de levée d'option ☒ Copie de la promesse de vente enregistrée
☒ Copie du courrier à la Mairie de PEISEY-NANCROIX l'informant de la levée d'option en substitution



M. RICHERMOZ ALAIN ROGER
LES MOULINS
73210 PEISEY-NANCROIX

Dossier suivi par : GRILLET Pierre-Yves

✉ : py.grillet@epfl73.fr

☎ : 07 84 29 37 10

Chambéry, le 28 mars 2022

Lettre Recommandée-AR

Objet : Lettre de levée d'option-substitution

Opération 20-480 : Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne

Propriété : A20-480-29 - RICHERMOZ indivision

Monsieur,

Aux termes d'une promesse de vente en date du 19 janvier 2022, enregistrée le 09/02/2022, vous vous êtes engagé à vendre à l'EPFL de la Savoie ou à toute personne physique ou morale qu'il se substituerait, le bien suivant :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m²)	Nature cadastrale	Zonage
Peisey-Nancroix	ZB5	GLAISE	270 m²	Landes (Friche)	Ns

Moyennant une valeur vénale de **867,00 €** à laquelle s'ajoute une indemnité de remploi de **173,00 €** à la charge de l'EPFL.

Par la présente lettre, nous vous signifions la décision prise par l'EPFL de la Savoie de lever l'option de ladite promesse, sous réserve de la justification de vos droits de propriété sur le bien cédé, et de se substituer la Mairie de PEISEY-NANCROIX pour réaliser l'acquisition de ce dernier. La vente de ce bien sera donc directement consentie par le vendeur au substitué.

Une copie de cette lettre est adressée à :

- **Maître BOUVIER Nicolas** 644 Route de la Fortune BP 63 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX, notaire en charge du dossier à qui nous demandons de prendre toutes dispositions utiles en vue de la rédaction aussi rapide que possible de l'acte authentique,
- La **Mairie de PEISEY-NANCROIX**.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général
Philippe POURCHET



Mme BARBADO CHANTAL
87 ALL DE LA DIOUDAZ
73260 AIGUEBLANCHE

Dossier suivi par : GRILLET Pierre-Yves

✉ : py.grillet@epfl73.fr

☎ : 07 84 29 37 10

Chambéry, le 28 mars 2022

Lettre Recommandée-AR

Objet : Lettre de levée d'option-substitution

Opération 20-480 : Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne

Propriété : A20-480-29 - RICHERMOZ indivision

Madame,

Aux termes d'une promesse de vente en date du 19 janvier 2022, enregistrée le 09/02/2022, vous vous êtes engagée à vendre à l'EPFL de la Savoie ou à toute personne physique ou morale qu'il se substituerait, le bien suivant :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m²)	Nature cadastrale	Zonage
Peisey-Nancroix	ZB5	GLAISE	270 m²	Landes (Friche)	Ns

Moyennant une valeur vénale de **867,00 €** à laquelle s'ajoute une indemnité de emploi de **173,00 €** à la charge de l'EPFL.

Par la présente lettre, nous vous signifions la décision prise par l'EPFL de la Savoie de lever l'option de ladite promesse, sous réserve de la justification de vos droits de propriété sur le bien cédé, et de se substituer la Mairie de PEISEY-NANCROIX pour réaliser l'acquisition de ce dernier. La vente de ce bien sera donc directement consentie par le vendeur au substitué.

Une copie de cette lettre est adressée à :

- **Maître BOUVIER Nicolas** 644 Route de la Fortune BP 63 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX, notaire en charge du dossier à qui nous demandons de prendre toutes dispositions utiles en vue de la rédaction aussi rapide que possible de l'acte authentique,
- **La Mairie de PEISEY-NANCROIX.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général
Philippe POURCHET



Monsieur VILLIBORD Guillaume
Maire
Mairie de PEISEY-NANCROIX
Rue de l'Ecole des Mines
73210 PEISEY-NANCROIX

Dossier suivi par : GRILLET Pierre-Yves

✉ : py.grillet@epfl73.fr

☎ : 07 84 29 37 10

Chambéry, le 28 mars 2022

Objet : levée d'option-substitution

Opération 20-480 : Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne

Propriété : A20-480-29 - RICHERMOZ indivision

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver, ci-joint :

BORDEREAU D'ENVOI		
Documents joints	Nombre	Observations
• Copie de la promesse de vente enregistrée • Copies des courriers de levée d'option-substitution à votre profit adressés au promettant • Copie du courrier adressé à Maître BOUVIER Nicolas	1 1 1	Pour votre dossier

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Général

Philippe POURCHET

P.O.

GRILLET Pierre-Yves,

Chef de projet immobilier touristique